

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE VINGT ET UN Le 24 mars à 19 heures 30, légalement convoqué Le Conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Surfonds, Étaient présents : Mesdames E. Mallet – A. Herrault – F. Vaussourd et Messieurs A. Dutertre - C. Séchet – X. Champion - D. Voisin Absents excusés: F. Matrassou - S. Foret (donne pouvoir à A. HERRAULT) - M. Blavette (donne pouvoir à C. SÉCHET) - H. Garnier (donne pouvoir à E. MALLET) Secrétaire de séance : D. Voisin Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 18/03/2021</p> <p><u>Date d'affichage</u> 29/03/2021</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 7 Votants : 10</p>
--	---

M. David VOISIN est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 février 2021 :

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 février 2021, les membres présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

1 – Comptes de gestion 2020 : Budget Commune - Budget annexe Épicerie Locale

Un compte de gestion est établi par budget par le Trésorier dans les 6 mois de clôture de l'exercice. Ce compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon la présentation analogue au compte administratif.

Considérant que les comptes de gestion de l'année 2020 concordent avec les comptes administratifs de 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2020 de la commune et de l'Épicerie Locale du receveur municipal

2– Comptes administratifs 2020

M. le Maire remet à l'assemblée le compte administratif 2020.

Le Conseil Municipal élit un président de séance pour débattre et voter les comptes administratifs 2020 :

Budget Général de la commune:

En section de fonctionnement, il en résulte **un excédent** de fonctionnement de 65 273.55€

En section d'investissement, il en résulte **un déficit** d'investissement de 4 365.89€

Budget annexe Epicerie Locale

En section de fonctionnement, il en résulte **un excédent** de 2 581.84€

En section d'investissement, il en résulte **un déficit** 3 455.99€

M. Le Maire quitte la salle. Le Président de séance demande l'approbation des Comptes administratifs des budgets de la commune et du budget annexe Epicerie Locale 2020.

Adopté à l'unanimité

3– Budgets primitifs 2021

Budget primitif 2021 de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le BP 2021 dont la section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à **72 365.89 €** et la section fonctionnement à **270 407.66€**

Budget primitif 2020 de L'épicerie locale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le BP 2020 dont la section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à **10 831.41 €** et la section fonctionnement à **8 738.64€**

4- Commerce

M. le Maire rappelle les mesures prises pour soutenir l'unique commerce du village pendant la crise sanitaire. La crise sanitaire perdurant sans perspective de réouverture pour le moment de l'activité Bar-restauration, M. le Maire propose une nouvelle remise à titre gracieux des loyers du commerce pour la période de mars et avril 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 8 pour et 2 abstentions,

- **Accepte** la remise à titre gracieux des loyers du mois de mars et avril 2021.

- **Charge** M. le Maire d'émettre et de signer tout document afférent à cette décision

5- Désignation d'un correspondant défense

M. le Maire informe qu'un correspondant défense peut-être désigné par le Conseil municipal.

Ce correspondant a vocation à développer un lien Armée-Nation et à ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des autorités départementales pour sa commune

Correspondant défense	Nom- Prénom des candidats	Suffrages obtenus	Nom - Prénom du candidat désigné
	M. Alain DUTERTRE	10	M. Alain DUTERTRE

6- Travaux des commissions

✓ Commission Culture :

Dans le cadre du concours des maisons fleuries, un règlement interne du concours a été élaboré par la commission.

Mme Mallet rappelle qu'il a été transmis par mail à chaque conseiller pour avis. Adopté à l'unanimité.

Il sera affiché à la mairie, consultable sur le site internet de la commune et Facebook. Des flyers d'information sur l'organisation seront distribués dans les boîtes à lettres fin avril.

Concernant la fête du 14 juillet, qui se déroulera le 17 juillet 2021 la commission a prévu l'achat de lampion à led et de bracelets lumineux pour un budget d'environ 150€. Suivant la situation sanitaire, la décision pour le feu d'artifice (commande et tir) sera prise en mai.

✓ Commission Enfance et scolarité :

Mme Herrault informe que Mme le Maire de Nuillé le Jalais a rencontré les élus de la commune de Surfonds pour les informer du fonctionnement financier du SIVOS Nuillé Soultré Ardenay et la probable augmentation du cout moyen des frais de scolarité des enfants de Surfonds (6) fréquentant le SIVOS. Elle souhaite également que la commune de surfonds soit plus informée des décisions du SIVOS.

Mme Herrault souhaite que la commission se réunisse pour travailler sur la convention signée avec la commune de Bouloire en 2014 relative à la scolarité des enfants de Surfonds.

Mme Mallet fait un résumé du conseil d'école René Cassin de Bouloire.

✓ Commission Communication :

Faisant suite à la réunion du 17 mars 2021 relative à la préparation du prochain Surfonds Info N°44, M. Séchet informe que les différents articles seront à remettre pour le 6 juin pour une impression le 3 juillet et une distribution le 5 juillet.

M. Séchet informe que la commission réfléchit à l'édition de flyers d'informations sur l'environnement et l'histoire de la commune (chemins de randonnée...)

Questions et informations diverses

M. le Maire informe que l'élaboration du PLUI se poursuit. Suite au Comité de pilotage relatif au pré-débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du 16 mars 2021, un registre d'expression est mis en place à l'accueil de chaque mairie jusqu'en septembre 2021. Il permet à chaque concitoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques.

Des réunions publiques pour les habitants seront organisées début juin.

Pour en savoir sur le PLUI, on peut consulter le site de la communauté de communes à l'adresse suivante :

<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/plui/>

Dates des prochains conseils municipaux : les mercredis 14 avril, 19 mai, 16 juin et 7 juillet à **20 heures**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50
Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 24 mars 2021

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
DUTERTRE Alain	X		
MALLET Emmanuelle	X		
GARNIER Harold		X	(donne pouvoir à E. Mallet)
CHAMPION Xavier	X		
BLAVETTE Mélanie		X	(donne pouvoir à C. Séchet)
HERRAULT Aline	X		
SÉCHET Cyril	X		
FORET Stéphanie		X	(donne pouvoir à A. Herrault)
VOISIN David	X		
MATRASSOU Francis		X	
VAUSSOURD Florence	X		